

Assemblée générale annuelle



L'assemblée générale annuelle du club de soccer Les Patriotes de Prévost se tiendra le **jeudi 2 novembre 2006 à 19h30** au Centre communautaire et culturel de Prévost.

Ordre du jour

1. Bilan

2. États financiers
3. Énoncé de mission du club de Soccer les Patriotes de Prévost
4. Élections
5. Budget 2007

URGENT

Le club a besoin de bénévoles pour tous les postes, la survie du club en dépend.

La CLÉ de L'ENTREPOSAGE

Entrepôts à louer

ESPACES EXTÉRIEURS
SYSTÈME D'ALARME INDIVIDUEL RELIÉ À UNE CENTRALE 24 H SUR 24H

(450) 224-8662

Manuloc
LOCATION Outils et ENTREPOSÉS
Le rendez-vous des bricoleurs

Service de livraison disponible sur demande

2788, boul. Labelle, Prévost

Aux Délices Champêtres
Boutique Alimentaire

Mets cuisinés ❖ Boulangerie ❖ Pâtisserie
Produits du terroir ❖ Midi Lunch

2899, Curé Labelle, Prévost 450 224-9922

PRO Quincaillerie

jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 21 hres

Château sikkens

Quincaillerie Monette Inc.

3020, boul. du Curé-Labelle à Prévost

(450) 224-2633

- Quincaillerie
- Articles électriques
- Plomberie
- Location d'outils

Surveillez nos spéciaux de la circulaire

La Capitale Laurentides Courtier inc.
Courtier immobilier agréé

Charles Searles
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ

Pour vendre ou acheter une propriété, contactez-moi au :

Bureau : (450) 563-9969
Télec. : (450) 563-9968
Cell. : (450) 712-9969 • 1 (800) 665-4248
charles.searles@sympatico.ca

3 TERRAINS À VENDRE

Le Haut Boisé du Lac Écho inc.

27 900\$

TAXES EN SUS

Accès notarié au Lac Écho

43 055 p.c. et + (4000 m)

À LA LIMITE DE PRÉVOST ET DE ST-HIPPOLYTE
À 2 MINUTES DE L'ÉPICERIE (IGA), LA PHARMACIE
LA CLINIQUE MÉDICALE ET LA CAISSE POPULAIRE
COIN RUE DE LA MONTAGNE ET LA 5 IÈME AVENUE

Courriel : pauvat@videotron.ca
TÉLÉPHONE : (450) 224-7938

Activités hivernales

Robert Caron

Le club de ski de fond Les Randonneurs a le plaisir de vous annoncer la reprise de ses activités hivernales pour la saison 2007.

Voici d'abord la composition du nouveau C.A.: Robert Caron à la présidence, Bibiane Filion au secrétariat, Jean-Claude Martineau aux activités sociales, Andrée Millet aux finances. Ces quatre personnes travaillent conjointement afin d'organi-

ser des sorties de ski de fond et de raquette les fins de semaine et même durant la semaine.

Pour en savoir davantage nous vous invitons à la **réunion d'inscription qui se déroulera le lundi 30 octobre à 19h30** à l'aréna Melancon au 2^e étage. - L'aréna est situé au 451, rue Melancon à St-Jérôme.

Le coût d'inscription pour la saison est de 20\$. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter Robert au 450 224-4018.

Compressions des budgets au fédéral

Des coupures qui n'augurent rien de bon

« En choisissant notamment de couper ou de réduire les budgets de programmes d'alphabétisation, de recherche en santé, de lutte

contre le tabagisme chez les autochtones, de rationaliser l'administration de Condition féminine Canada, de faire disparaître le programme d'appui au bénévolat ou celui de contestation judiciaire qui aide les minorités linguistiques à défendre leurs droits devant les tribunaux, les conservateurs montrent leurs vraies couleurs qui sont celles d'un parti qui s'approvisionne dans l'idéologie des groupes de droite, de ceux qui n'ont que faire des problèmes et des préoccupations des minorités et des moins nantis de notre société », a dénoncé la députée Monique Guay.

« On voit de plus en plus concrètement les effets de cette façon de concevoir la gestion du Canada, une gestion qui ne correspond aucunement avec les valeurs des Québécois. Le secteur industriel, notamment l'aéronautique qui est très présent au Québec, est désém-

paré par les coupes de plus de 42 millions \$ au programme Partenariat technologique et les musées doivent faire une croix sur les engagements du gouvernement Harper pour un financement à long terme en se contentant des restes provenant de fonds de tiroirs. Par ailleurs, les intervenants de l'économie sociale en prennent pour leur rhume dans cet effort global du gouvernement Harper afin de leur couper les vivres. Pendant ce temps, Stephen Harper, défiant toute logique, maintient les avantages fiscaux qui sont accordés aux pétrolières », explique Monique Guay.

La députée souligne que ces gestes ne sont certainement pas de bon augure pour un règlement du déséquilibre fiscal. « Si le gouvernement avait vraiment voulu faire des gains d'efficacité, il aurait dû annoncer des transferts vers les pro-

vinces qui elles, sont branchées sur les besoins des citoyens. Mais encore cette semaine, le premier ministre minimisait en entrevue la question du déséquilibre fiscal et nous annonçait que son engagement de corriger le déséquilibre fiscal au prochain budget de février 2007 ne se concrétisera fort probablement pas. Or, le premier ministre doit cesser de chercher des faux-fuyants et respecter cet engagement dans son prochain budget au printemps 2007 ou alors le Bloc québécois rejettera ce budget », a lancé Monique Guay.

« On l'a souvent dit : les besoins sont à Québec mais les moyens sont à Ottawa. Le déséquilibre fiscal a déjà des effets directs sur la population et, comme c'était malheureusement à prévoir, ces compressions injustifiées d'Ottawa ne font qu'accroître ces effets. Cela doit cesser! », a-t-elle conclu.

Déréglementation des télécommunications

Le Bloc s'oppose

« **Bell Canada a annoncé son intention de hausser la facture de sa clientèle domiciliaire de 9,60 \$ par année en remplacement des frais de 55 \$ qui sont actuellement imposés aux nouveaux clients ou à ceux qui déménagent.**

Cette nouvelle augmentation des tarifs nous démontre que les Québécois ont besoin plus que jamais d'un organisme qui a des

dents pour parler en leur nom, les défendre et éviter des débordements inadmissibles. Actuellement il n'y a plus que le CRTC qui puisse bloquer cette hausse qui affectera encore une fois les plus démunis », a déclaré le porte-parole du Bloc québécois, le député Paul Crête.

Prenant exemple de cette situation, le député demande donc au ministre Maxime Bernier de s'engager à maintenir un CRTC fort. Le député Crête souligne que le contexte actuel dans le secteur de la téléphonie locale et résidentielle au Québec démontre l'importance de maintenir cet organisme afin d'éviter les débordements en attendant que le Québec obtienne la pleine maîtrise d'œuvre en matière de télécommunications.

Il se dit extrêmement inquiet du plan lancé l'été dernier par le ministre Bernier qui vise à suppri-

mer des pans importants de la mission du CRTC. Le ministre a ainsi présenté en juin dernier un document manifestant son intention de demander au CRTC de « miser sur le libre jeu du marché [...] et d'adopter des règlements d'une manière qui gêne le moins possible les forces du marché. »

« Dans un contexte où les sociétés titulaires, c'est-à-dire Bell et Telus au Québec, détiennent à elles seules pas moins de 90,9 % du marché de la téléphonie locale au Québec, il est extrêmement inquiétant de constater que le ministre tente de favoriser ainsi la déréglementation dans le secteur des télécommunications. C'est un message extrêmement troublant que lance le ministre. Il instruit ni plus ni moins le CRTC de se taire dorénavant devant ces abus. Le ministre Bernier nous montre encore une fois la vision que les conservateurs ont de l'État : un État où les entreprises seront reines et où le consommateur n'aura qu'à se taire », a conclu Paul Crête.